Communiqué de presse

Lignes de guidage pour aveugles... bien plus que des décorations dans les rues

Neuchâtel, le 27 mai 2025 : Depuis plusieurs années, des marquages tactilo-visuels sont visibles à même le sol dans certaines rues ou places des communes neuchâteloises et en Suisse. Ces marquages sont apposés dans des endroits stratégiques pour permettre aux personnes aveugles et malvoyantes de s'orienter et de se déplacer en sécurité lorsqu'il n'y a aucun repère tactile ou auditif, comme par exemple à la place Pury à Neuchâtel, à la place de la Gare à La Chaux-de-Fonds ou sur des trottoirs continus.

Force est de constater que ces marquages sont méconnus du grand public et, de ce fait, peuvent être encombrés par divers usagers, vélos, voitures, engins de chantier, etc. Cette méconnaissance est très problématique car elle nuit à l'autonomie des personnes aveugles et malvoyantes dans leurs déplacements et les met en danger si elles doivent contourner des obstacles sur ces marquages. Par ailleurs, même s'il n'est pas interdit de stationner sur une ligne de guidage, il n'est pas rare que le stationnement constitue en lui-même une infraction à la loi sur la circulation routière comme le stationnement sur un trottoir ou à moins de 5 mètres d'une intersection.

Action de sensibilisation auprès du grand public

Pour Olivier Blaser, directeur de Centrevue : « *Dans une société inclusive, il est primordial que chacun fasse preuve d'égard envers autrui et respecte les besoins particuliers des autres usagers. Il est donc important que la mise en place de solutions pour favoriser les déplacements des personnes aveugles et malvoyantes soit prise en compte par les autres usagers de la voie publique afin de leur permettre de s'orienter et se déplacer dans des lieux complexes grâce à ce système de lignes de guidage.* »

Deux actions publiques d'information et de sensibilisation au handicap visuel, ainsi qu'aux systèmes et moyens de déplacement des personnes aveugles et malvoyantes auront lieu le **jeudi 5 juin à la place Pury à Neuchâtel** et le **samedi 7 juin à la Rue Daniel-Jeanrichard (en face de la Migros Métropole Centre) à La Chaux-de-Fonds**, **de 10.00 à 14.00**. Ces deux journées sont organisées conjointement par Centrevue, autonomie et intégration pour personnes aveugles et malvoyantes, la Fédération Suisse des Aveugles et malvoyants et la Sécurité publique de ces deux villes.

Contacts :

Olivier Blaser, Directeur de Centrevue, rue des Poudrières 135, 2000 Neuchâtel,

032 886 80 40, olivier.blaser@ne.ch

Jérémy Vögtlin, chef de la Sécurité publique, Ville de La Chaux-de-Fonds, 032 889 00 00

Christian Bourquin, chef de la Sécurité publique, Ville de Neuchâtel, 032 717 57 01